

PLAN DE CONCEPTION -- HAIE BRISE-VENT

Bien que ce gabarit ne soit pas obligatoire, son utilisation peut faciliter l'analyse du projet. Il est également possible de faire appel à un conseiller du MAPAQ de votre région pour vous appuyer dans la conception de votre projet favorisant la biodiversité.

Le plan de localisation est obligatoire pour que soit validée votre demande.

Table des matières

Renseignements généraux.....	2
Localisation	3
Aménagement #1	3
PLAN D'IMPLANTATION	4
CONCEPTION	5
COMPOSITION	6
Aménagement #2	8
PLAN D'IMPLANTATION	8
CONCEPTION	9
COMPOSITION	10
Aménagement #3	12
PLAN D'IMPLANTATION	12
CONCEPTION	13
COMPOSITION	14
Aménagement #4	16
PLAN D'IMPLANTATION	16
CONCEPTION	17
COMPOSITION	18
Aménagement #5	20
PLAN D'IMPLANTATION	20
CONCEPTION	21
COMPOSITION	22
Attestation et signature du plan de conception	24

Renseignements généraux

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR			
Nom légal de l'entreprise		NIM	
Représentant du demandeur		Téléphone	
Adresse postale		Cellulaire	
		Courriel	
IDENTIFICATION DU CONSEILLER RESPONSABLE DU PLAN CONCEPTION			
Nom du professionnel, titre			
Nom de l'entreprise ou de l'organisme			
No membre (si applicable)			
Adresse postale			
Téléphone			
Courriel			

AVIS IMPORTANTS APPLICABLES À TOUS LES AMÉNAGEMENTS		
Érosion hydrique	<p>La zone visée par l'implantation présente des signes d'érosion hydrique. Si oui, les correctifs doivent être apportés avant le début des travaux d'implantation de l'aménagement. Décrivez brièvement la problématique ainsi que les correctifs à apporter et indiquez le moment approximatif prévu pour leur réalisation.</p>	
	<p><input type="checkbox"/> Oui. Précisez le ou les aménagements visés. Problématique : Correctifs : Date approximative : <input type="checkbox"/> Non</p>	
Lois et règlements en vigueur	L'aménagement est conçu en tenant compte de toutes les lois et tous les règlements en vigueur et applicables.	<input type="checkbox"/>

RÉSUMÉ DES AMÉNAGEMENTS				
Nom du projet				
Nom de l'aménagement (ex. : HBV1)	Nombre d'arbres et d'arbustes	Longueur totale (m)	Nombre de rangées	Superficie (m ²)
Total				

Localisation

GÉNÉRALITÉS		
Lot situé à proximité	L'implantation est située à 5 m ou plus d'un lot voisin.	<input type="checkbox"/>
Infrastructures	Précisez, s'il y a lieu, la distance (m) minimale entre l'implantation des végétaux et l'infrastructure présente sur l'entreprise. Indiquez NA, si non applicable.	
	Drain souterrain ou drain collecteur	
	Fosse à fumier	
	Ligne électrique	
	Conduite de gaz	
	Ligne de lot d'une propriété voisine	
	Bâtiment (circulation de la machinerie)	
	Bâtiment (accumulation de neige, ventilation, efficacité énergétique) Une justification¹ pourra être demandée.	En plus de la distance, précisez le type de bâtiment :
Autres infrastructures présentes sur l'entreprise		
PLAN DE LOCALISATION ²		

¹ Pour les projets dont l'aménagement vise à réduire la consommation d'énergie par les bâtiments agricoles ou à améliorer la qualité de l'air autour de ces bâtiments.

² Plan général sur fond de photo aérienne localisant tous les aménagements prévus et toutes infrastructures ou contraintes présentes à proximité de l'aménagement. Au besoin, consulter la section *Localisation - Généralités* de la fiche technique pour les éléments à identifier.

Aménagement #1

GÉNÉRALITÉS	
Nom de l'aménagement	
Objectifs principaux visés ³	
Localisation - lot	
Localisation - municipalité	
PLAN D'IMPLANTATION ⁴	

5 ZONE TAMPON POUR UN MILIEU D'INTÉRÊT		
Objectif		
Type de milieu d'intérêt	Choisissez le type de milieu visé.	
	Si « autre », précisez le milieu visé.	

³ La composition de la haie dépendra de l'objectif visé.

⁴ Plan identifiant, pour chacun des aménagements, les éléments de conception tels que les dimensions, le nombre de rangées, les séquences de plantation ainsi que les espacements entre les rangées et les végétaux. Le plan d'implantation doit aussi tenir compte des *conditions spécifiques à la conception des projets prévue dans la fiche technique*.

⁵ Ce tableau est à remplir seulement si l'aménagement vise l'implantation d'une zone tampon pour un milieu d'intérêt prévue dans la fiche technique *Aménagement d'habitats favorables à la biodiversité, aménagement D.*



CARACTÉRISTIQUES DU SOL ET PRÉPARATION AVANT LA PLANTATION OU LE SEMIS ⁶			
Texture du sol en place			
Série(s) de sols selon les cartes pédologiques			
Présence de compaction		<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, précisez les correctifs requis	
Contrôle de la végétation (traitement chimique, fauche, faux-semis, occultation, etc.)			
Travail de sol (équipement, profondeur, etc.)			
Amendements organiques / Amendements calciques / Fertilisation			
CONCEPTION			
Dimensions	Bande herbacée	L'ajout d'une bande herbacée est compris dans les 10 m maximal admissible mesuré à partir de la limite du littoral.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A
	Longueur (m)		
	Largeur (m) (min. 3 m, max. 10 m)		
	Nombre de rangées (max. 3)		
	Superficie totale (m ²)		
	Espacement entre les rangées (m) (min. 2 m, max. 4 m)		
	Espacement entre les plants d'une même rangée (m) ⁷	Arbre/arbre :	
	Arbre/arbuste/arbre :		
	Arbuste/arbre :		
Si localisée en bordure d'un cours d'eau	Distance (m) entre l'implantation et la limite du littoral (plus de 3 m de la limite du littoral)		
	Présence d'un talus, distance (m) entre la haie et le bord du talus. (plus de 1 m du bord du talus)		
	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Si localisé en bordure d'un fossé	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Entretien de cours d'eau	Le cours d'eau visé ne fait pas l'objet d'entretien de la part de la municipalité ou de la MRC. À valider avant le début des travaux d'implantation.		<input type="checkbox"/> Validation faite <input type="checkbox"/> N/A
Type de haies	Rangée 1		
	Rangée 2		
	Rangée 3		
Dérive des pesticides	La densité de la haie doit avoir une porosité estivale des végétaux à maturité (40-60%).		<input type="checkbox"/>
	La hauteur minimale de la haie à maturité sera d'au moins 6 m.		
	<input type="checkbox"/> Oui. Précisez les essences d'arbres (les numéros suffisent) identifiées dans la section <u>Choix des végétaux</u> : <input type="checkbox"/> Non. Justifiez :		
Bâtiments agricoles	La haie est perpendiculaire aux vents dominants.		<input type="checkbox"/>
Autres éléments			

⁶ Le travail de sol n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré. Cela sert à détruire la banque de semences du sol qui pourraient prendre la place des jeunes plants implantés. Le but de cette pratique est de favoriser au maximum la croissance des arbres, des arbustes et des herbacées qui sont implantées.

⁷ Entre deux arbres : min. 2 m et max 6 m lorsqu'intercalés d'un arbuste. Entre deux arbustes : min. 1,5 m.

COMPOSITION					
Choix des végétaux : Inscrivez les informations demandées pour chacun des végétaux de l'aménagement.					
#	Type de végétaux	Essence (genre botanique ⁸ et espèce)	Quantité	Format	Hauteur à maturité (m) ⁹
	Période de floraison ¹⁰		Proportion (%) ¹¹		
1		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
2		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
3		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
4		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
5		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
6		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
7		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
8		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
9		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
10		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
11		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
12		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
13		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
14		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
15		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			

⁸ Prévoir 3 genres botaniques différents pour les arbres et 4 genres botaniques différents pour les arbustes.

⁹ Pour les arbres et arbustes seulement.

¹⁰ Pour la strate herbacée fleurie seulement : doit inclure au moins 9 espèces différentes de plantes à fleurs indigènes, soient 3 espèces pour chaque période de floraison (printemps, été et automne).

¹¹ Proportion ou pourcentage du nombre total de végétaux compris dans l'aménagement.

Séquence de plantation ¹²					
Choix des semences					
#	Nom du mélange	Entreprise	Quantité	Composition du mélange	
1					
2					
3					
4					
5					
Période de plantation ¹³					
Période de semis (semences) ¹⁴					
Végétaux non indigènes	La proportion est de moins de 25 %. Cochez pour chaque catégorie.			Arbres	<input type="checkbox"/>
				Arbustes	<input type="checkbox"/>
				Herbacées	<input type="checkbox"/>
Boutures de plants forestiers (ou autres arbres)	Pourcentage de boutures est de moins de 25 % du nombre total d'arbres plantés.			<input type="checkbox"/> Oui	
				<input type="checkbox"/> N/A	
Genres botaniques indigènes ou naturalisés	Arbres	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbres appartenant à un même genre botanique :			
	Arbustes	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbustes appartenant à un même genre botanique :			
Le choix des végétaux				<input type="checkbox"/>	
1) Respecte les <i>Conditions spécifiques à la conception des projets</i> prévus dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
2) Respecte toutes les <i>Conditions d'admissibilité des végétaux pour la composition de l'aménagement</i> prévu dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
3) Tient compte des caractéristiques du champ (ex. : type de sols, pH, conditions de drainage, etc.) et des conditions climatiques régionales (ex. : zone de rusticité).				<input type="checkbox"/>	
PAILLAGE ET PROTECTION DES VÉGÉTAUX					
Paillage	Paillis plastique	Précisez le type et les dimensions :			
	Paillis organique	Précisez le type et les dimensions :			
Protection contre les rongeurs	Précisez le type et la quantité				
Protection contre les cerfs	Précisez le type et la quantité				
Collerettes	Précisez la dimension et la quantité				
ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS					
Irrigation des végétaux (méthode, fréquence)					
Fauche de la végétation herbacée (méthode, fréquence)					
Taille (formation/entretien, période et fréquence recommandées)					
Un entretien du paillis organique est prévu pour limiter le développement de mauvaises herbes				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A	
L'implantation, le suivi et l'entretien des végétaux tiennent compte des <i>Étapes à considérer pour une implantation réussie prévue dans la fiche technique.</i>				<input type="checkbox"/>	
Une planification des opérations d'entretien des végétaux, surtout pendant les premières années, sera faite pour assurer le bon développement des végétaux ainsi que la pérennité de l'aménagement.				<input type="checkbox"/>	

Cliquer pour passer l'aménagement suivant

ou

Cliquer pour passer à la section signatures

¹² À remplir si aucun plan d'implantation n'est fourni.

¹³ Idéalement, planter les arbres, les arbustes et les semences le plus tôt possible au printemps, mais après tout risque de gel ou après leur aoûtement (en dormance) à l'automne.

¹⁴ Ibid.

Aménagement #2

GÉNÉRALITÉS	
Nom de l'aménagement	
Objectifs principaux visés ¹⁵	
Localisation - lot	
Localisation - municipalité	
PLAN D'IMPLANTATION ¹⁶	

17 ZONE TAMPON POUR UN MILIEU D'INTÉRÊT		
Objectif		
Type de milieu d'intérêt	Choisissez le type de milieu visé.	
	Si « autre », précisez le milieu visé.	

¹⁵ La composition de la haie dépendra de l'objectif visé.

¹⁶ Plan identifiant, pour chacun des aménagements, les éléments de conception tels que les dimensions, le nombre de rangées, les séquences de plantation ainsi que les espacements entre les rangées et les végétaux. Le plan d'implantation doit aussi tenir compte des conditions spécifiques à la conception des projets prévue dans la fiche technique.

¹⁷ Ce tableau est à remplir seulement si l'aménagement vise l'implantation d'une zone tampon pour un milieu d'intérêt prévue dans la fiche technique *Aménagement d'habitats favorables à la biodiversité, aménagement D.*



CARACTÉRISTIQUES DU SOL ET PRÉPARATION AVANT LA PLANTATION OU LE SEMIS ¹⁸			
Texture du sol en place			
Série(s) de sols selon les cartes pédologiques			
Présence de compaction		<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, précisez les correctifs requis	
Contrôle de la végétation (traitement chimique, fauche, faux-semis, occultation, etc.)			
Travail de sol (équipement, profondeur, etc.)			
Amendements organiques / Amendements calciques / Fertilisation			
CONCEPTION			
Dimensions	Bande herbacée	L'ajout d'une bande herbacée est compris dans les 10 m maximal admissible mesuré à partir de la limite du littoral.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A
	Longueur (m)		
	Largeur (m) (min. 3 m, max. 10 m)		
	Nombre de rangées (max. 3)		
	Superficie totale (m ²)		
	Espacement entre les rangées (m) (min. 2 m, max. 4 m)		
	Espacement entre les plants d'une même rangée (m) ¹⁹	Arbre/arbre :	
	Arbre/arbuste/arbre :		
	Arbuste/arbre :		
Si localisée en bordure d'un cours d'eau	Distance (m) entre l'implantation et la limite du littoral (plus de 3 m de la limite du littoral)		
	Présence d'un talus, distance (m) entre la haie et le bord du talus. (plus de 1 m du bord du talus)		
	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Si localisé en bordure d'un fossé	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Entretien de cours d'eau	Le cours d'eau visé ne fait pas l'objet d'entretien de la part de la municipalité ou de la MRC. À valider avant le début des travaux d'implantation.		<input type="checkbox"/> Validation faite <input type="checkbox"/> N/A
Type de haies	Rangée 1		
	Rangée 2		
	Rangée 3		
Dérive des pesticides	La densité de la haie doit avoir une porosité estivale des végétaux à maturité (40-60%).		<input type="checkbox"/>
	La hauteur minimale de la haie à maturité sera d'au moins 6 m.		
	<input type="checkbox"/> Oui. Précisez les essences d'arbres (les numéros suffisent) identifiées dans la section <u>Choix des végétaux</u> : <input type="checkbox"/> Non. Justifiez :		
Bâtiments agricoles	La haie est perpendiculaire aux vents dominants.		<input type="checkbox"/>
Autres éléments			

¹⁸ Le travail de sol n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré. Cela sert à détruire la banque de semences du sol qui pourraient prendre la place des jeunes plants implantés. Le but de cette pratique est de favoriser au maximum la croissance des arbres, des arbustes et des herbacées qui sont implantées.

¹⁹ Entre deux arbres : min. 2 m et max 6 m lorsqu'intercalés d'un arbuste. Entre deux arbustes : min. 1,5 m.



COMPOSITION					
Choix des végétaux : Inscrivez les informations demandées pour chacun des végétaux de l'aménagement.					
#	Type de végétaux	Essence (genre botanique ²⁰ et espèce)	Quantité	Format	Hauteur à maturité (m) ²¹
	Période de floraison ²²		Proportion (%) ²³		
1		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
2		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
3		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
4		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
5		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
6		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
7		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
8		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
9		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
10		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
11		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
12		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
13		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
14		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
15		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			

²⁰ Prévoir 3 genres botaniques différents pour les arbres et 4 genres botaniques différents pour les arbustes.

²¹ Pour les arbres et arbustes seulement.

²² Pour la strate herbacée fleurie seulement : doit inclure au moins 9 espèces différentes de plantes à fleurs indigènes, soient 3 espèces pour chaque période de floraison (printemps, été et automne).

²³ Proportion ou pourcentage du nombre total de végétaux compris dans l'aménagement.

Séquence de plantation ²⁴					
Choix des semences					
#	Nom du mélange	Entreprise	Quantité	Composition du mélange	
1					
2					
3					
4					
5					
Période de plantation ²⁵					
Période de semis (semences) ²⁶					
Végétaux non indigènes	La proportion est de moins de 25 %. Cochez pour chaque catégorie.			Arbres	<input type="checkbox"/>
				Arbustes	<input type="checkbox"/>
				Herbacées	<input type="checkbox"/>
Boutures de plants forestiers (ou autres arbres)	Pourcentage de boutures est de moins de 25 % du nombre total d'arbres plantés.			<input type="checkbox"/> Oui	
				<input type="checkbox"/> N/A	
Genres botaniques indigènes ou naturalisés	Arbres	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbres appartenant à un même genre botanique :			
	Arbustes	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbustes appartenant à un même genre botanique :			
Le choix des végétaux				<input type="checkbox"/>	
1) Respecte les <i>Conditions spécifiques à la conception des projets</i> prévus dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
2) Respecte toutes les <i>Conditions d'admissibilité des végétaux pour la composition de l'aménagement</i> prévu dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
3) Tient compte des caractéristiques du champ (ex. : type de sols, pH, conditions de drainage, etc.) et des conditions climatiques régionales (ex. : zone de rusticité).				<input type="checkbox"/>	
PAILLAGE ET PROTECTION DES VÉGÉTAUX					
Paillage	Paillis plastique	Précisez le type et les dimensions :			
	Paillis organique	Précisez le type et les dimensions :			
Protection contre les rongeurs	Précisez le type et la quantité				
Protection contre les cerfs	Précisez le type et la quantité				
Collerettes	Précisez la dimension et la quantité				
ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS					
Irrigation des végétaux (méthode, fréquence)					
Fauche de la végétation herbacée (méthode, fréquence)					
Taille (formation/entretien, période et fréquence recommandées)					
Un entretien du paillis organique est prévu pour limiter le développement de mauvaises herbes				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A	
L'implantation, le suivi et l'entretien des végétaux tiennent compte des <i>Étapes à considérer pour une implantation réussie prévue dans la fiche technique.</i>				<input type="checkbox"/>	
Une planification des opérations d'entretien des végétaux, surtout pendant les premières années, sera faite pour assurer le bon développement des végétaux ainsi que la pérennité de l'aménagement.				<input type="checkbox"/>	

Cliquer pour passer l'aménagement suivant ou Cliquer pour passer à la section signatures

²⁴ À remplir si aucun plan d'implantation n'est fourni.

²⁵ Idéalement, planter les arbres, les arbustes et les semences le plus tôt possible au printemps, mais après tout risque de gel ou après leur aoûtement (en dormance) à l'automne.

²⁶ Ibid.

Aménagement #3

GÉNÉRALITÉS	
Nom de l'aménagement	
Objectifs principaux visés ²⁷	
Localisation - lot	
Localisation - municipalité	
PLAN D'IMPLANTATION ²⁸	

29 ZONE TAMPON POUR UN MILIEU D'INTÉRÊT		
Objectif		
Type de milieu d'intérêt	Choisissez le type de milieu visé.	
	Si « autre », précisez le milieu visé.	

²⁷ La composition de la haie dépendra de l'objectif visé.

²⁸ Plan identifiant, pour chacun des aménagements, les éléments de conception tels que les dimensions, le nombre de rangées, les séquences de plantation ainsi que les espacements entre les rangées et les végétaux. Le plan d'implantation doit aussi tenir compte des conditions spécifiques à la conception des projets prévue dans la fiche technique.

²⁹ Ce tableau est à remplir seulement si l'aménagement vise l'implantation d'une zone tampon pour un milieu d'intérêt prévue dans la fiche technique Aménagement d'habitats favorables à la biodiversité, aménagement D.



CARACTÉRISTIQUES DU SOL ET PRÉPARATION AVANT LA PLANTATION OU LE SEMIS ³⁰			
Texture du sol en place			
Série(s) de sols selon les cartes pédologiques			
Présence de compaction		<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, précisez les correctifs requis	
Contrôle de la végétation (traitement chimique, fauche, faux-semis, occultation, etc.)			
Travail de sol (équipement, profondeur, etc.)			
Amendements organiques / Amendements calciques / Fertilisation			
CONCEPTION			
Dimensions	Bande herbacée	L'ajout d'une bande herbacée est compris dans les 10 m maximal admissible mesuré à partir de la limite du littoral.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A
	Longueur (m)		
	Largeur (m) (min. 3 m, max. 10 m)		
	Nombre de rangées (max. 3)		
	Superficie totale (m ²)		
	Espacement entre les rangées (m) (min. 2 m, max. 4 m)		
	Espacement entre les plants d'une même rangée (m) ³¹	Arbre/arbre : Arbre/arbuste/arbre : Arbuste/arbre :	
Si localisée en bordure d'un cours d'eau	Distance (m) entre l'implantation et la limite du littoral (plus de 3 m de la limite du littoral)		
	Présence d'un talus, distance (m) entre la haie et le bord du talus. (plus de 1 m du bord du talus)		
	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Si localisé en bordure d'un fossé	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Entretien de cours d'eau	Le cours d'eau visé ne fait pas l'objet d'entretien de la part de la municipalité ou de la MRC. À valider avant le début des travaux d'implantation.		<input type="checkbox"/> Validation faite <input type="checkbox"/> N/A
Type de haies	Rangée 1		
	Rangée 2		
	Rangée 3		
Dérive des pesticides	La densité de la haie doit avoir une porosité estivale des végétaux à maturité (40-60%).		<input type="checkbox"/>
	La hauteur minimale de la haie à maturité sera d'au moins 6 m.		
	<input type="checkbox"/> Oui. Précisez les essences d'arbres (les numéros suffisent) identifiées dans la section <u>Choix des végétaux</u> : <input type="checkbox"/> Non. Justifiez :		
Bâtiments agricoles	La haie est perpendiculaire aux vents dominants.		<input type="checkbox"/>
Autres éléments			

³⁰ Le travail de sol n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré. Cela sert à détruire la banque de semences du sol qui pourraient prendre la place des jeunes plants implantés. Le but de cette pratique est de favoriser au maximum la croissance des arbres, des arbustes et des herbacées qui sont implantées.

³¹ Entre deux arbres : min. 2 m et max 6 m lorsqu'intercalés d'un arbuste. Entre deux arbustes : min. 1,5 m.

COMPOSITION					
Choix des végétaux : Inscrivez les informations demandées pour chacun des végétaux de l'aménagement.					
#	Type de végétaux	Essence (genre botanique ³² et espèce)	Quantité	Format	Hauteur à maturité (m) ³³
	Période de floraison ³⁴		Proportion (%) ³⁵		
1		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
2		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
3		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
4		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
5		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
6		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
7		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
8		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
9		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
10		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
11		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
12		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
13		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
14		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
15		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			

³² Prévoir 3 genres botaniques différents pour les arbres et 4 genres botaniques différents pour les arbustes.

³³ Pour les arbres et arbustes seulement.

³⁴ Pour la strate herbacée fleurie seulement : doit inclure au moins 9 espèces différentes de plantes à fleurs indigènes, soient 3 espèces pour chaque période de floraison (printemps, été et automne).

³⁵ Proportion ou pourcentage du nombre total de végétaux compris dans l'aménagement.

Séquence de plantation ³⁶					
Choix des semences					
#	Nom du mélange	Entreprise	Quantité	Composition du mélange	
1					
2					
3					
4					
5					
Période de plantation ³⁷					
Période de semis (semences) ³⁸					
Végétaux non indigènes	La proportion est de moins de 25 %. Cochez pour chaque catégorie.			Arbres	<input type="checkbox"/>
				Arbustes	<input type="checkbox"/>
				Herbacées	<input type="checkbox"/>
Boutures de plants forestiers (ou autres arbres)	Pourcentage de boutures est de moins de 25 % du nombre total d'arbres plantés.			<input type="checkbox"/> Oui	
				<input type="checkbox"/> N/A	
Genres botaniques indigènes ou naturalisés	Arbres	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbres appartenant à un même genre botanique :			
	Arbustes	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbustes appartenant à un même genre botanique :			
Le choix des végétaux				<input type="checkbox"/>	
1) Respecte les <i>Conditions spécifiques à la conception des projets</i> prévus dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
2) Respecte toutes les <i>Conditions d'admissibilité des végétaux pour la composition de l'aménagement</i> prévu dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
3) Tient compte des caractéristiques du champ (ex. : type de sols, pH, conditions de drainage, etc.) et des conditions climatiques régionales (ex. : zone de rusticité).				<input type="checkbox"/>	
PAILLAGE ET PROTECTION DES VÉGÉTAUX					
Paillage	Paillis plastique	Précisez le type et les dimensions :			
	Paillis organique	Précisez le type et les dimensions :			
Protection contre les rongeurs	Précisez le type et la quantité				
Protection contre les cerfs	Précisez le type et la quantité				
Collerettes	Précisez la dimension et la quantité				
ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS					
Irrigation des végétaux (méthode, fréquence)					
Fauche de la végétation herbacée (méthode, fréquence)					
Taille (formation/entretien, période et fréquence recommandées)					
Un entretien du paillis organique est prévu pour limiter le développement de mauvaises herbes				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A	
L'implantation, le suivi et l'entretien des végétaux tiennent compte des <i>Étapes à considérer pour une implantation réussie prévue dans la fiche technique.</i>				<input type="checkbox"/>	
Une planification des opérations d'entretien des végétaux, surtout pendant les premières années, sera faite pour assurer le bon développement des végétaux ainsi que la pérennité de l'aménagement.				<input type="checkbox"/>	

Cliquer pour passer l'aménagement suivant ou Cliquer pour passer à la section signatures

³⁶ À remplir si aucun plan d'implantation n'est fourni.

³⁷ Idéalement, planter les arbres, les arbustes et les semences le plus tôt possible au printemps, mais après tout risque de gel ou après leur aoûtement (en dormance) à l'automne.

³⁸ Ibid.

Aménagement #4

GÉNÉRALITÉS	
Nom de l'aménagement	
Objectifs principaux visés ³⁹	
Localisation - lot	
Localisation - municipalité	
PLAN D'IMPLANTATION ⁴⁰	

41 ZONE TAMPON POUR UN MILIEU D'INTÉRÊT		
Objectif		
Type de milieu d'intérêt	Choisissez le type de milieu visé.	
	Si « autre », précisez le milieu visé.	

³⁹ La composition de la haie dépendra de l'objectif visé.

⁴⁰ Plan identifiant, pour chacun des aménagements, les éléments de conception tels que les dimensions, le nombre de rangées, les séquences de plantation ainsi que les espacements entre les rangées et les végétaux. Le plan d'implantation doit aussi tenir compte des conditions spécifiques à la conception des projets prévue dans la fiche technique.

⁴¹ Ce tableau est à remplir seulement si l'aménagement vise l'implantation d'une zone tampon pour un milieu d'intérêt prévue dans la fiche technique Aménagement d'habitats favorables à la biodiversité, aménagement D.



CARACTÉRISTIQUES DU SOL ET PRÉPARATION AVANT LA PLANTATION OU LE SEMIS ⁴²			
Texture du sol en place			
Série(s) de sols selon les cartes pédologiques			
Présence de compaction		<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, précisez les correctifs requis	
Contrôle de la végétation (traitement chimique, fauche, faux-semis, occultation, etc.)			
Travail de sol (équipement, profondeur, etc.)			
Amendements organiques / Amendements calciques / Fertilisation			
CONCEPTION			
Dimensions	Bande herbacée	L'ajout d'une bande herbacée est compris dans les 10 m maximal admissible mesuré à partir de la limite du littoral.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A
	Longueur (m)		
	Largeur (m) (min. 3 m, max. 10 m)		
	Nombre de rangées (max. 3)		
	Superficie totale (m ²)		
	Espacement entre les rangées (m) (min. 2 m, max. 4 m)		
	Espacement entre les plants d'une même rangée (m) ⁴³	Arbre/arbre :	
	Arbre/arbuste/arbre :		
	Arbuste/arbre :		
Si localisée en bordure d'un cours d'eau	Distance (m) entre l'implantation et la limite du littoral (plus de 3 m de la limite du littoral)		
	Présence d'un talus, distance (m) entre la haie et le bord du talus. (plus de 1 m du bord du talus)		
	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Si localisé en bordure d'un fossé	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Entretien de cours d'eau	Le cours d'eau visé ne fait pas l'objet d'entretien de la part de la municipalité ou de la MRC. À valider avant le début des travaux d'implantation.		<input type="checkbox"/> Validation faite <input type="checkbox"/> N/A
Type de haies	Rangée 1		
	Rangée 2		
	Rangée 3		
Dérive des pesticides	La densité de la haie doit avoir une porosité estivale des végétaux à maturité (40-60%).		<input type="checkbox"/>
	La hauteur minimale de la haie à maturité sera d'au moins 6 m.		
	<input type="checkbox"/> Oui. Précisez les essences d'arbres (les numéros suffisent) identifiées dans la section <u>Choix des végétaux</u> : <input type="checkbox"/> Non. Justifiez :		
Bâtiments agricoles	La haie est perpendiculaire aux vents dominants.		<input type="checkbox"/>
Autres éléments			

⁴² Le travail de sol n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré. Cela sert à détruire la banque de semences du sol qui pourraient prendre la place des jeunes plants implantés. Le but de cette pratique est de favoriser au maximum la croissance des arbres, des arbustes et des herbacées qui sont implantées.

⁴³ Entre deux arbres : min. 2 m et max 6 m lorsqu'intercalés d'un arbuste. Entre deux arbustes : min. 1,5 m.

COMPOSITION					
Choix des végétaux : Inscrivez les informations demandées pour chacun des végétaux de l'aménagement.					
#	Type de végétaux	Essence (genre botanique ⁴⁴ et espèce)	Quantité	Format	Hauteur à maturité (m) ⁴⁵
	Période de floraison ⁴⁶		Proportion (%) ⁴⁷		
1		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
2		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
3		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
4		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
5		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
6		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
7		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
8		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
9		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
10		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
11		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
12		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
13		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
14		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
15		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			

⁴⁴ Prévoir 3 genres botaniques différents pour les arbres et 4 genres botaniques différents pour les arbustes.

⁴⁵ Pour les arbres et arbustes seulement.

⁴⁶ Pour la strate herbacée fleurie seulement : doit inclure au moins 9 espèces différentes de plantes à fleurs indigènes, soient 3 espèces pour chaque période de floraison (printemps, été et automne).

⁴⁷ Proportion ou pourcentage du nombre total de végétaux compris dans l'aménagement.

Séquence de plantation ⁴⁸					
Choix des semences					
#	Nom du mélange	Entreprise	Quantité	Composition du mélange	
1					
2					
3					
4					
5					
Période de plantation ⁴⁹					
Période de semis (semences) ⁵⁰					
Végétaux non indigènes	La proportion est de moins de 25 %. Cochez pour chaque catégorie.			Arbres	<input type="checkbox"/>
				Arbustes	<input type="checkbox"/>
				Herbacées	<input type="checkbox"/>
Boutures de plants forestiers (ou autres arbres)	Pourcentage de boutures est de moins de 25 % du nombre total d'arbres plantés.			<input type="checkbox"/> Oui	
				<input type="checkbox"/> N/A	
Genres botaniques indigènes ou naturalisés	Arbres	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbres appartenant à un même genre botanique :			
	Arbustes	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbustes appartenant à un même genre botanique :			
Le choix des végétaux				<input type="checkbox"/>	
1) Respecte les <i>Conditions spécifiques à la conception des projets</i> prévus dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
2) Respecte toutes les <i>Conditions d'admissibilité des végétaux pour la composition de l'aménagement</i> prévu dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
3) Tient compte des caractéristiques du champ (ex. : type de sols, pH, conditions de drainage, etc.) et des conditions climatiques régionales (ex. : zone de rusticité).				<input type="checkbox"/>	
PAILLAGE ET PROTECTION DES VÉGÉTAUX					
Paillage	Paillis plastique	Précisez le type et les dimensions :			
	Paillis organique	Précisez le type et les dimensions :			
Protection contre les rongeurs	Précisez le type et la quantité				
Protection contre les cerfs	Précisez le type et la quantité				
Collerettes	Précisez la dimension et la quantité				
ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS					
Irrigation des végétaux (méthode, fréquence)					
Fauche de la végétation herbacée (méthode, fréquence)					
Taille (formation/entretien, période et fréquence recommandées)					
Un entretien du paillis organique est prévu pour limiter le développement de mauvaises herbes				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A	
L'implantation, le suivi et l'entretien des végétaux tiennent compte des <i>Étapes à considérer pour une implantation réussie prévue dans la fiche technique.</i>				<input type="checkbox"/>	
Une planification des opérations d'entretien des végétaux, surtout pendant les premières années, sera faite pour assurer le bon développement des végétaux ainsi que la pérennité de l'aménagement.				<input type="checkbox"/>	

Cliquer pour passer l'aménagement suivant ou **Cliquer pour passer à la section signatures**

⁴⁸ À remplir si aucun plan d'implantation n'est fourni.

⁴⁹ Idéalement, planter les arbres, les arbustes et les semences le plus tôt possible au printemps, mais après tout risque de gel ou après leur aoûtement (en dormance) à l'automne.

⁵⁰ Ibid.

Aménagement #5

GÉNÉRALITÉS	
Nom de l'aménagement	
Objectifs principaux visés ⁵¹	
Localisation - lot	
Localisation - municipalité	
PLAN D'IMPLANTATION ⁵²	

⁵³ ZONE TAMPON POUR UN MILIEU D'INTÉRÊT		
Objectif		
Type de milieu d'intérêt	Choisissez le type de milieu visé.	
	Si « autre », précisez le milieu visé.	

⁵¹ La composition de la haie dépendra de l'objectif visé.

⁵² Plan identifiant, pour chacun des aménagements, les éléments de conception tels que les dimensions, le nombre de rangées, les séquences de plantation ainsi que les espacements entre les rangées et les végétaux. Le plan d'implantation doit aussi tenir compte des conditions spécifiques à la conception des projets prévue dans la fiche technique.

⁵³ Ce tableau est à remplir seulement si l'aménagement vise l'implantation d'une zone tampon pour un milieu d'intérêt prévue dans la fiche technique *Aménagement d'habitats favorables à la biodiversité, aménagement D.*



CARACTÉRISTIQUES DU SOL ET PRÉPARATION AVANT LA PLANTATION OU LE SEMIS ⁵⁴			
Texture du sol en place			
Série(s) de sols selon les cartes pédologiques			
Présence de compaction		<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, précisez les correctifs requis	
Contrôle de la végétation (traitement chimique, fauche, faux-semis, occultation, etc.)			
Travail de sol (équipement, profondeur, etc.)			
Amendements organiques / Amendements calciques / Fertilisation			
CONCEPTION			
Dimensions	Bande herbacée	L'ajout d'une bande herbacée est compris dans les 10 m maximal admissible mesuré à partir de la limite du littoral.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A
	Longueur (m)		
	Largeur (m) (min. 3 m, max. 10 m)		
	Nombre de rangées (max. 3)		
	Superficie totale (m ²)		
	Espacement entre les rangées (m) (min. 2 m, max. 4 m)		
	Espacement entre les plants d'une même rangée (m) ⁵⁵	Arbre/arbre : Arbre/arbuste/arbre : Arbuste/arbre :	
Si localisée en bordure d'un cours d'eau	Distance (m) entre l'implantation et la limite du littoral (plus de 3 m de la limite du littoral)		
	Présence d'un talus, distance (m) entre la haie et le bord du talus. (plus de 1 m du bord du talus)		
	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Si localisé en bordure d'un fossé	Largeur (m) prévue pour la pose du paillis et l'entretien de la haie. (min. 1 m, varie selon l'équipement utilisé)		
Entretien de cours d'eau	Le cours d'eau visé ne fait pas l'objet d'entretien de la part de la municipalité ou de la MRC. À valider avant le début des travaux d'implantation.		<input type="checkbox"/> Validation faite <input type="checkbox"/> N/A
Type de haies	Rangée 1		
	Rangée 2		
	Rangée 3		
Dérive des pesticides	La densité de la haie doit avoir une porosité estivale des végétaux à maturité (40-60%).		<input type="checkbox"/>
	La hauteur minimale de la haie à maturité sera d'au moins 6 m.		
	<input type="checkbox"/> Oui. Précisez les essences d'arbres (les numéros suffisent) identifiées dans la section <u>Choix des végétaux</u> : <input type="checkbox"/> Non. Justifiez :		
Bâtiments agricoles	La haie est perpendiculaire aux vents dominants.		<input type="checkbox"/>
Autres éléments			

⁵⁴ Le travail de sol n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré. Cela sert à détruire la banque de semences du sol qui pourraient prendre la place des jeunes plants implantés. Le but de cette pratique est de favoriser au maximum la croissance des arbres, des arbustes et des herbacées qui sont implantées.

⁵⁵ Entre deux arbres : min. 2 m et max 6 m lorsqu'intercalés d'un arbuste. Entre deux arbustes : min. 1,5 m.



COMPOSITION					
Choix des végétaux : Inscrivez les informations demandées pour chacun des végétaux de l'aménagement.					
#	Type de végétaux	Essence (genre botanique ⁵⁶ et espèce)	Quantité	Format	Hauteur à maturité (m) ⁵⁷
	Période de floraison ⁵⁸		Proportion (%) ⁵⁹		
1		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
2		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
3		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
4		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
5		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
6		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
7		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
8		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
9		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
10		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
11		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
12		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
13		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
14		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			
15		<input type="checkbox"/> Indigène ou naturalisé			

⁵⁶ Prévoir 3 genres botaniques différents pour les arbres et 4 genres botaniques différents pour les arbustes.

⁵⁷ Pour les arbres et arbustes seulement.

⁵⁸ Pour la strate herbacée fleurie seulement : doit inclure au moins 9 espèces différentes de plantes à fleurs indigènes, soient 3 espèces pour chaque période de floraison (printemps, été et automne).

⁵⁹ Proportion ou pourcentage du nombre total de végétaux compris dans l'aménagement.

Séquence de plantation ⁶⁰					
Choix des semences					
#	Nom du mélange	Entreprise	Quantité	Composition du mélange	
1					
2					
3					
4					
5					
Période de plantation ⁶¹					
Période de semis (semences) ⁶²					
Végétaux non indigènes	La proportion est de moins de 25 %. Cochez pour chaque catégorie.			Arbres	<input type="checkbox"/>
				Arbustes	<input type="checkbox"/>
				Herbacées	<input type="checkbox"/>
Boutures de plants forestiers (ou autres arbres)	Pourcentage de boutures est de moins de 25 % du nombre total d'arbres plantés.			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A	
Genres botaniques indigènes ou naturalisés	Arbres	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbres appartenant à un même genre botanique :			
	Arbustes	Nombre de genres botaniques :			
		% d'arbustes appartenant à un même genre botanique :			
Le choix des végétaux				<input type="checkbox"/>	
1) Respecte les <i>Conditions spécifiques à la conception des projets</i> prévus dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
2) Respecte toutes les <i>Conditions d'admissibilité des végétaux pour la composition de l'aménagement</i> prévu dans la fiche technique.				<input type="checkbox"/>	
3) Tient compte des caractéristiques du champ (ex. : type de sols, pH, conditions de drainage, etc.) et des conditions climatiques régionales (ex. zone de rusticité)				<input type="checkbox"/>	
PAILLAGE ET PROTECTION DES VÉGÉTAUX					
Paillage	Paillis plastique	Précisez le type et les dimensions :			
	Paillis organique	Précisez le type et les dimensions :			
Protection contre les rongeurs	Précisez le type et la quantité				
Protection contre les cerfs	Précisez le type et la quantité				
Collerettes	Précisez la dimension et la quantité				
ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS					
Irrigation des végétaux (méthode, fréquence)					
Fauche de la végétation herbacée (méthode, fréquence)					
Taille (formation/entretien, période et fréquence recommandées)					
Un entretien du paillis organique est prévu pour limiter le développement de mauvaises herbes				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> N/A	
L'implantation, le suivi et l'entretien des végétaux tiennent compte des <i>Étapes à considérer pour une implantation réussie prévue dans la fiche technique.</i>				<input type="checkbox"/>	
Une planification des opérations d'entretien des végétaux, surtout pendant les premières années, sera faite pour assurer le bon développement des végétaux ainsi que la pérennité de l'aménagement.				<input type="checkbox"/>	

⁶⁰ À remplir si aucun plan d'implantation n'est fourni.

⁶¹ Idéalement, planter les arbres, les arbustes et les semences le plus tôt possible au printemps, mais après tout risque de gel ou après leur aouètement (en dormance) à l'automne.

⁶² Ibid.

Attestation et signature du plan de conception

ATTESTATION ET SIGNATURE DES PARTIES	
<p>CONCEPTEUR Par la présente, je confirme que ce plan de conception a été réalisé au meilleur de mes connaissances et dans le respect de ma profession et de mon champ de compétence. J'atteste également que ce plan de conception respecte les fiches techniques du Ministère pour la mesure 1.1.5 et les renseignements qui y sont présentés ont fait l'objet d'une vérification de ma part.</p>	
Signature du concepteur	Date
<p>DEMANDEUR Je confirme, par la présente, que j'ai pris connaissance du présent du plan de conception et de ses annexes et que j'accepte les plans et devis tels que présentés. J'atteste également que les renseignements y apparaissant sont exacts et que je réaliserai le projet selon les recommandations fournies.</p>	
Signature du demandeur	Date